

Public et prérequis

- Electricien chargés d'effectuer exclusivement des mesurages de grandeurs électriques ou non électriques, des vérifications initiales ou périodiques d'installations.

Durée et nombre de participants

- 21 heures pour la formation initiale,
- 14 heures pour la formation continue.
- 10 personnes Maximum

Maintien des connaissances

- 14 heures tous les 36 mois

Principaux contenus

Règlementation

- NF C 18 -510
- Art R 4544-9 du code du travail
- Art R4544-10 du code du travail
- Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010

Tronc commun N° 2 de la norme NF C 18-510

- ◆ Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- ◆ Donner les noms et les limites des différents domaines de tensions.
- ◆ Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- ◆ Décrire le principe d'une habilitation
- ◆ Donner la définition des symboles d'habilitation
- ◆ Préciser les rôles de chacun.
- ◆ Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- ◆ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des opérations d'absence de tension (VAT).
- ◆ Citer les équipements de protection collective et leur fonction.
- ◆ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- ◆ Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- ◆ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Art 13.
- ◆ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Art 13.



BE Mesurage - Vérification V4-08/2021

Objectifs généraux

- ◆ Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

Les plus de la formation

- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants.
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques.



Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation formative et certificative
- ◆ Quizz avec note minimale pour l'obtention de l'avis favorable

Validation

- ◆ Avis d'habilitation

Agrément

- ◆ Organisme certifié Qualiopi

Principaux contenus

Partie théorique (BE Mesurage - Vérification)

- ◆ Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- ◆ Préciser le rôle du chargé d'exploitation électrique
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - Rendre compte de son activité
- ◆ Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications.
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillages appropriés.
- ◆ Nommer les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications.
- ◆ Lister les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification.
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
 - Respecter et faire respecter les procédures de mesurages et/ou de vérifications
 - Identifier les ouvrages ou les installations et zones d'environnement, locaux réservés, etc.)
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Pratique

- ◆ Incluant à minima 4h00 de pratique sur un ouvrage ou une installation type.
- ◆ Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

Modalités de la formation

- Présentiel



Moyens

| Titre | Approvisionnement |
|--|-------------------------|
| Technique : ordinateur ensemble multimédia | Secrétariat Pédagogique |
| Norme NF C 18-510 | Secrétariat Pédagogique |

Compétences et/ou habilitations spécifiques requises pour l'animation

| Titre | Approvisionnement |
|-----------------------------------|-------------------|
| Formateur habilitation électrique | Interne |

Ressources pédagogiques pour le formateur

Supports obligatoires

| Titre | Approvisionnement |
|-----------------------------------|---------------------|
| PPT | Service Pédagogique |
| Conducteur pédagogique SECURIPREV | Service Pédagogique |
| EPI | Service pédagogique |
| Kit pédagogique | Service pédagogique |
| Maquette | Service pédagogique |

Ressources pédagogiques pour les stagiaires

Supports obligatoires à dupliquer

| Titre | Approvisionnement |
|------------------------------------|---------------------|
| Livret de prescription de sécurité | Serveur pédagogique |

Supports individuels à remettre obligatoirement

| Titre, Nature | Code, référence | Approvisionnement |
|--------------------------|-----------------|-------------------------|
| Attestation de présence | | Secrétariat Pédagogique |
| Attestation de formation | | Secrétariat Pédagogique |